

EDITORIAL

UN DÉBAT QUI S'ÉLARGIT

Longtemps, ACTARES n'a compté que de rares alliés dans sa démarche afin que les actionnaires, copropriétaires des entreprises, prennent leurs responsabilités et s'engagent pour une économie durable. Depuis, quelques pas en avant ont été faits, comme l'obligation légale d'établir des règles d'exercice des droits de vote faite aux caisses de pensions suisses.

Une initiative surprenante

Il y a quelques semaines, c'est d'un milieu inhabituel qu'est venue l'action la plus spectaculaire. Ecoeuré par les rémunérations éhontées des dirigeants des grandes sociétés, un entrepreneur de Suisse orientale a lancé en solitaire une initiative visant à les combattre. S'il est nécessaire d'étudier en détail le texte de l'initiative pour s'en forger une opinion définitive, deux choses sont d'ores et déjà certaines: d'une part son adoption donnerait un pouvoir accru aux actionnaires et d'autre part elle pourra jouer un rôle d'épouvantail bienvenu lors des discussions que le Parlement consacra à la révision du droit des sociétés anonymes. Dans les grandes lignes, elle va dans le sens souhaité par ACTARES.

Autre exemple d'une prise de conscience, la création du prix «Robin Cosgrove», destiné à récompenser de jeunes chercheuses et chercheurs en matière d'éthique et de finance.

Pleins feux sur l'effet de serre

Le film documentaire consacré à l'engagement de l'ancien vice-président des Etats-Unis Al Gore en faveur du climat a peut-être été le déclic qui a propulsé l'effet de serre à la une de l'actualité. Encore une fois, ACTARES avait fait preuve d'anticipation en décidant en 2005 déjà de soutenir deux travaux de recherche académiques qui étudient les moyens à disposition des entreprises pour réduire leurs émissions de gaz carbonique. Les résultats obtenus doivent améliorer la pertinence et la portée de nos interventions futures.

Garder la vue d'ensemble

Au milieu d'initiatives qui se multiplient, mais qui se focalisent sur des aspects particuliers, nous devons de garder une vue d'ensemble. La durabilité se décline dans ses trois composantes économique, sociale et écologique.

ADRESSES

ACTARES
Postfach, CH-3000 Bern 23
Tel. 031 371 92 14
Fax 031 371 92 15
E-Mail: info@actares.ch
PC: 17-443 480-3

www.actares.ch

CP 171, CH-1211 Genève 20
Tél. 022 733 35 60
Fax 022 733 35 80
E-Mail: info@actares.ch
CCP: 17-443 480-3

SOMMAIRE

EDITORIAL: UN DÉBAT QUI S'ÉLARGIT	1
ASSEMBLÉE D'ACTARES À BIENNE	2
LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE NOUS MET SOUS PRESSION	3
MOINS DE PLASTIQUE POUR CAILLER	4
RICHEMONT RESTE UN BASTION MASCULIN	4
RENCONTRE-DÎNER À GENÈVE	5
EXERCICE DES DROITS DE VOTE	5
NOUVELLES RÈGLES BOURSIÈRES	6
HUMEUR: RACHAT D' ACTIONS – EXTERNALISER LE DÉSARROI	6
DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT	6
ACTARES DANS LES MÉDIAS	7
CINÉMA: UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE	7
GROUPE DE RÉFLEXION EN SUISSE ALÉMANIQUE	8
INITIATIVE «CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES»	8
PRIX ROBIN COSGROVE	8
IMPRESSUM	8

ASSEMBLÉE D'ACTARES À BIENNE

L'occasion de faire le point sur la situation financière de l'association, de tirer le premier bilan de l'application des lignes directrices de vote et de dessiner des perspectives d'avenir. Ce fut le programme de l'assemblée générale 2006 d'ACTARES, sans oublier les conversations animées que les membres ont pu partager tant en plénum qu'autour d'une collation fort appréciée.

C'est le 28 septembre à Bienne, sur la frontière linguistique, que se sont retrouvées et retrouvés les membres d'ACTARES pour l'assemblée générale 2006. Plus d'une vingtaine de personnes se sont déplacées pour se pencher sur la situation de l'association, commenter les activités passées et futures, discuter des orientations à suivre, échanger des idées et faire plus ample connaissance.



Le nouveau Comité d'ACTARES (de g. à dr.): Ursula Flury, Jean-François Rochat, Ruedi Meyer (co-président), Ruedi Jörg, Catherine Herold (co-présidente), Antoinette Hauri-Karrer, Caroline Pirenne, Edouard Dommen, Beatrice Alder.

Fluctuations financières

La Banque alternative et la Fondation GlobalLokal, qui sont avec la Fondation Duchemin nos partenaires financièrement les plus importants, étaient représentées. La volonté de poursuivre la collaboration actuelle nous a été signalée. Le résultat comptable positif de l'année 2005, qui contraste heureusement avec les pertes de 2004, ne doit pourtant pas faire illusion. Il est dû à la conjonction favorable d'une compression substantielle des postes au sein du secrétariat et de l'obtention

en fin d'exercice d'une importante contribution financière.

Pour l'année en cours, les comptes provisoires laissent présager un résultat équilibré. Ces fluctuations mettent en évidence les irrégularités de financement avec lesquelles ACTARES doit composer et la contrainte de trouver le juste équilibre entre prudence et dynamisme.

Invitation à la responsabilité

Pour marquer les cinq ans de l'association, le Comité a souhaité permettre à chaque membre d'inviter quelques personnes de son entourage à rejoindre gratuitement ACTARES pendant toute l'année 2006. Nous avons eu le plaisir de compter près de 170 adhésions par ce canal, signe que cette démarche correspond à un besoin et que l'intérêt pour notre mouvement ne faiblit pas. Afin de poursuivre sur cette lancée, c'est désormais chaque année que nos membres pourront faire partager leur engagement. Concrètement, un carton d'invitation leur permettra dès janvier d'offrir à un proche ou une connaissance l'opportunité de prendre ses responsabilités d'actionnaire direct-e ou indirect-e au sein d'ACTARES.

Droits de vote

Les débats soulevés par les participantes et participants se cristallisèrent sur l'action de parrainage des nouvelles adhésions (voir encadré) et sur les enseignements à tirer de la première application des lignes directrices de vote en assemblées générales d'entreprises.

L'intérêt a porté tout particulièrement sur la difficulté d'exercer un vote fondé à partir des ordres du jour des assemblées. Les lacunes au niveau de la parité au sein des conseils d'administration sont les plus simples à sanctionner, puisque tant l'élection d'administratrices et administrateurs que leur réélection sont soumises aux actionnaires. Par contre, les autres thèmes que nous souhaitons promouvoir, tels que respect de l'environnement, durabilité des ressources, justice sociale, droits humains, n'y figurent pas. De même, pour s'opposer aux rémunérations abusives il faut auparavant en avoir fixé la limite du

tolérable. ACTARES faisant ici œuvre de pionnière, ces questions vont nous accompagner au moins lors de la «saison» 2007 des assemblées générales.

Gaz à effet de serre

ACTARES contribue cette année à l'encadrement de deux projets académiques qui s'attaquent à l'émission de gaz à effet de serre par les entreprises. Les membres qui ont pris part à l'assemblée ont eu le privilège de découvrir en primeur l'état d'avancement des travaux et les perspectives qui se dessinent (voir ci-après). Nous comp-

tons bien utiliser les résultats obtenus dans nos démarches auprès des sociétés dès 2007. La situation sur le front du climat ayant peu de chances d'évoluer rapidement dans un sens favorable, il s'agit là d'un thème qui risque fort de nous accompagner quelques années encore. Il est d'autant plus nécessaire de nous y préparer au mieux. Comme on le voit, l'assemblée générale ne fut pas seulement une occasion de se réjouir de la pertinence et de l'impact de nos activités, mais surtout une source d'inspiration et de motivation pour poursuivre avec un élan intact la mission d'ACTARES.

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE NOUS MET SOUS PRESSION

Les signaux d'alarme se multiplient. Le réchauffement climatique ne sera pas sans conséquences fâcheuses sur les conditions météorologiques, et donc sur notre mode de vie. Les entreprises doivent contribuer plus activement à stabiliser et réduire les émanations de gaz à effet de serre. ACTARES a proposé et soutient des études scientifiques en cours qui devraient fournir des bases concrètes pour une avancée dans ce sens.

Le réchauffement climatique est là dans les médias. Le cercle des gens qui admettent qu'il a un impact sur les conditions météorologiques et menace nos conditions de vie s'élargit. Aux côtés des institutions politiques nationales et internationales, les milieux de l'économie sont également mis en cause. ACTARES souhaite que les entreprises contribuent activement par une stratégie de protection du climat à réduire l'émanation de gaz à effet de serre à un niveau acceptable pour notre planète. ACTARES exige des entreprises qu'elles rendent publiquement des comptes sur les progrès réalisés dans ce sens.

Contribution d'ACTARES

Afin d'étayer notre discours, nous avons initié et cofinancé des études scientifiques qui examinent des standards et des stratégies dans le domaine de la protection climatique. Ces études sont

réalisées dans le cadre d'un séminaire d'étudiants et d'un travail de Master, que nous suivons en tant que conseiller. Les autres partenaires sont l'association «myclimate» qui propose des méthodes pour réduire et compenser les gaz à effet de serre, et l'organisation proche des écoles polytechniques «seed sustainability» qui encourage et coordonne des travaux académiques dans le domaine du développement durable.

Contributions des étudiantes et étudiants

Le but de leurs travaux est d'analyser et de représenter les standards internationaux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, ainsi que les mesures susceptibles de les réduire. Ils étudient aussi l'engagement d'entreprises sélectionnées qui ont choisi d'agir volontairement pour la protection du climat. Des résultats sont attendus pour le début de 2007. Ils serviront de base pour promouvoir un engagement renforcé des entreprises pour la protection du climat.

Contribution d'un de nos membres

Une personne membre d'ACTARES nous a fait le plaisir de soutenir ce projet, de telle sorte que le montant de Fr. 5'000.— qui nous incombe pour l'organisation et la coordination de ces travaux n'a pas dû être imputé à notre budget ordinaire. Un grand merci.

MOINS DE PLASTIQUE POUR CAILLER

Tirant les conséquences de l'échec commercial de la nouvelle présentation des chocolats Cailler, Nestlé fait machine arrière et annonce vouloir réduire l'utilisation de plastique dans les emballages.

On s'en souvient, ACTARES avait suscité les applaudissements de l'assemblée des actionnaires en déplorant ce printemps la mauvaise conception écologique des emballages pour les chocolats Frigor (voir Lettre d'information N° 13). Il aura donc fallu attendre la sanction de la clientèle pour voir une première réaction.

Manque d'anticipation

En tant qu'actionnaire, il n'y a pas lieu de se réjouir des événements. Nestlé a fait preuve d'un manque d'anticipation inquiétant pour une entreprise de cette ampleur. La phase de conception des emballages aurait déjà dû inclure une dimension écologique, par devoir moral d'abord mais aussi parce que la clientèle d'aujourd'hui est heu-

reusement sensible à cette dimension. Au plus tard lors des premières critiques publiques, qui furent nombreuses, une remise en cause aurait dû avoir lieu. Au lieu de cela, l'entreprise s'est enferrée dans un entêtement arrogant et en définitive fatal.

Leçon pour l'avenir?

Le mal étant fait, il reste à espérer que les leçons en seront tirées. Pour l'instant, le doute est permis dans la mesure où Nestlé ne compte supprimer que partiellement le plastique des emballages Cailler et n'a toujours pas de solution à offrir pour le recyclage du PET utilisé.

Car ce qui est peut-être le plus désolant dans la situation actuelle, c'est que le PET en tant que matière pourrait être recyclé, mais que les emballages conçus par l'entreprise ne sont pas compatibles avec le système de récupération existant. Alors pourquoi ne s'en chargerait-elle pas, comme elle le fait avec les capsules de café?

RICHEMONT RESTE UN BASTION MASCULIN

Richemont compte une seule femme au sein de son Conseil d'administration et n'a pas proposé de candidate à ses actionnaires. Et une simple question de procédure pour exercer le droit de vote reste des semaines sans réponse.

Le 14 septembre 2006, les actionnaires de la Compagnie Financière Richemont participaient à l'assemblée générale ordinaire. La société, active notamment dans le luxe et le tabac, avec des marques comme Cartier, Piaget ou Dunhill, est détenue en prévalence par la famille Rupert et ne brille pas par sa bonne gouvernance. ACTARES ne s'est pas déplacée mais a transmis ses instructions de vote par écrit.

Prédominance masculine

Deux sièges étaient à repourvoir au sein du Conseil d'administration, masculin à une exception près, mais aucune candidature féminine n'était proposée. ACTARES se devait par conséquent de refuser les nouveaux candidats, conformément à

ses lignes directrices (voir Lettre d'information N° 12), mais aurait confirmé les ancienne et anciens. Subsistait un doute: l'ordre du jour ne permettant pas de déterminer sans ambiguïté si l'élection se déroulerait en bloc ou nominale, nous avons posé la question par courrier électronique.

Réponse tardive

La réponse se faisant attendre, nous avons tenté le téléphone sans plus de succès pour nous résoudre enfin, dans le doute, à rejeter en bloc l'élection au Conseil d'administration. Souhaitant en avoir le cœur net, c'est sur du bon vieux papier que nous avons fini par nous adresser à Richemont, dont la réponse nous est parvenue après de longues semaines: la société regrette de ne pas nous avoir répondu à temps et nous assure qu'elle recherche les causes de cette panne de communication. Mais elle ne nous a toujours pas donné la réponse.

RENCONTRE-DÎNER À GENÈVE

Comme à Bâle fin 2004, nous avons invité nos membres de la région lémanique à se réunir à Genève en fin de journée avec quelques membres de notre comité. Une quinzaine de personnes ont participé à la rencontre.

La réunion a débuté par une courte présentation d'ACTARES. Les origines de la création d'ACTARES ont été évoquées (actionnaires critiques de l'UBS, CANES). Les aspects principaux de nos statuts et de notre charte ont été soulignés (relation à l'économie de marché, au développement durable), ainsi que l'existence d'un «groupe Ethique».

Actions concrètes

Les différentes formes d'action ont été passées en revue (participation aux assemblées générales, contacts directs, relations avec les médias). Les personnes présentes ont été intéressées à connaître nos sources d'information et nos collaborations.

La discussion a porté ensuite sur les votes dans les assemblées générales des entreprises en 2006, sur la base des lignes directrices établies par ACTARES.

La réunion avait aussi pour objectif d'encourager nos membres à venir aux assemblées générales l'an prochain, et éventuellement à y prendre la parole. Une participation à de petits groupes chargés du suivi des activités d'une entreprise, ou sur des thèmes transversaux a été proposée.

Questions ouvertes

Des questions intéressantes ont été posées: faudrait-il s'occuper aussi de sociétés aux activités contestables (fabrication d'armes, exploitation minière, pétrole)? Faut-il soutenir l'initiative sur les rémunérations abusives? Comment intensifier nos collaborations avec d'autres personnes engagées dans le développement durable?

Ce contact direct a été très apprécié. Près de la moitié des participantes et participants se sont retrouvé-e-s pour un repas au cours duquel il a été possible de prolonger la discussion sur un mode informel et convivial.



Une rencontre genevoise suivie avec attention.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

C'est à Roche qu'il incombera d'ouvrir la «haute saison» des assemblées générales d'entreprises, le 5 mars 2007 à Bâle. Comme chaque année, beaucoup de membres donneront à ACTARES procuration de les représenter et de se faire le porte-parole de leur voix d'actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires est l'organe suprême des entreprises et porte par conséquent la responsabilité ultime de ses activités. C'est pourquoi il est extrêmement important d'y exprimer notre point de vue et de défendre notre engagement pour une économie

écologiquement, socialement et financièrement durable.

Les droits de vote confiés à ACTARES seront exercés conformément à nos lignes directrices (voir Lettre d'information N° 12) auprès d'une vingtaine de sociétés, dont six à huit où nous prendrons la parole en assemblée générale. Les procurations concernant d'autres entreprises seront transmises comme par le passé à la fondation Ethos.

La feuille d'instructions pour la délégation des droits de vote sera distribuée avec l'envoi aux membres du mois de janvier.

NOUVELLES RÈGLES BOURSIÈRES

Les sociétés cotées à la Bourse suisse seront soumises dès le 1^{er} janvier 2007 à un nouveau règlement en matière de «Corporate Governance», autrement dit de bonne gestion d'entreprise. L'objectif étant d'améliorer l'accès des actionnaires aux informations significatives des entreprises, les changements apportés vont dans la bonne direction. Rendues en partie nécessaires

par la modification de l'article 663 bis du Code des Obligations, les nouvelles dispositions s'apparentent néanmoins à des retouches. Elles précisent notamment la manière de présenter les rémunérations des membres des conseils d'administration et exigent la publication d'informations concernant l'organe de révision. On est loin des nouveautés introduites en 2002.

HUMEUR

RACHAT D' ACTIONS – EXTERNALISER LE DÉSARROI

Par Edouard Dommen

Une société anonyme est une association de capitaux. Les actionnaires y apportent des fonds afin que la société les fasse fructifier. Le rôle de la SA est de mettre le capital à l'œuvre de manière à en tirer un rendement. Les actionnaires ont entre-temps d'autres chats à fouetter – leur propre métier à exercer, un ménage à gérer; ou bien ce sont des retraitées et retraités qui ont dépassé l'âge de la vie active. Or, voici que la SA se déclare incompétente dans son métier: ne sachant plus comment mettre son capital à profit, elle le rend aux actionnaires. Le professionnel remet son travail à des amatrices et amateurs.

Les SA rentabilisent leurs capitaux en les investissant dans la production de biens et de services. Leurs avoirs se composent de moyens de production – de machines par exemple – et de liquidités. Ces dernières sont parfois plus rentables que les machines; ainsi, il y a peu d'années, la chimie bâloise réduisait les moyens qu'elle consacrait à la recherche – pourtant la base même de son existence selon ses propres dires – pour placer davantage de liquidités en activités boursières. La SA qui souhaite réduire son capital peut donc diminuer soit la quantité d'argent qu'elle détient, soit son parc de machines.

Quand donc allons-nous trouver dans notre boîte aux lettres une missive comme celle ci-dessous?

*Chères et chers actionnaires,
La dernière assemblée générale de notre société ayant décidé une réduction de capital, merci de vous présenter à notre siège (de préférence en voiture), où nous vous remettrons les machines correspondant à la part qui vous revient.*

Au plaisir de vous revoir à cette occasion, qui sera agrémentée d'une collation, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées..

Le président du conseil d'administration

DU NOUVEAU AU SECRÉTARIAT

Géraldine Berger nous a quittés fin août après plusieurs années d'activité au sein de notre secrétariat de Genève, pour donner une nouvelle orientation à sa carrière. Nous la remercions pour le sérieux et la qualité de son travail et lui souhaitons plein succès dans son activité future. Presque en même temps, nous avons pu engager

à 50 % notre stagiaire à Berne, Matthias Gallus, et relever le taux d'activité du responsable du secrétariat, Roby Tschopp, de 60 à 70 %. Actuellement, le secrétariat de Genève est occupé par Roby Tschopp en principe le mercredi. Le secrétariat de Berne est ouvert tous les matins du lundi au vendredi.

ACTARES DANS LES MÉDIAS

La présence médiatique d'ACTARES s'articule selon deux volets: les actions promotionnelles avec un dépliant encarté et la couverture journalistique de nos activités. C'est auprès de la presse régionale et en Suisse romande que l'intérêt à notre égard est le plus marqué.

Si ACTARES communique avec ses membres et les personnes intéressées par l'intermédiaire de la Lettre d'information, qui paraît deux fois par année, notre présence auprès du grand public passe par la presse et les médias.

Encartages

C'est pourquoi ACTARES organise régulièrement quelques encartages de son dépliant avec carte-réponse, dont l'impact est selon notre expérience largement supérieur à celui d'une simple annonce. On peut citer tant la Wochenzeitung que Swiss Equities, et prochainement la Revue Durable. Toutefois, notre couverture médiatique, surtout pendant la période d'interventions aux assemblées générales, est heureusement bien plus large. C'est ainsi que le nom d'ACTARES a été mentionné cette année dans 118 articles de presse helvétiques.

Présence régionale

Paradoxalement, en plus des journaux financiers, les journaux régionaux s'intéressent davantage à

nous que les titres nationaux. Une citation dans la NZZ, Le Temps, et le Tages Anzeiger, aucune dans le Blick ou Le Matin. Par contre, tant L'Agefi que la Basler Zeitung, La Liberté ou Il Giornale del Popolo se font volontiers l'écho de nos prises de position, à l'instar des agences de presse. Force est de constater que les assemblées générales d'entreprises restent pour la presse un sujet régional. Et si la Radio Suisse Romande nous sollicite de temps en temps pour une intervention à l'antenne, tel n'est pas le cas de l'autre côté de la Sarine. Pour le moment.

Lettre d'information: rythme de publication

Cette année paraissent exceptionnellement trois éditions de notre lettre d'information, en janvier, juin et décembre. L'année prochaine, il y en aura deux, comme d'habitude: une en juin à la fin de la saison des assemblées générales, et une en fin d'année. Le déplacement de l'édition de janvier à décembre a différentes raisons. Eviter la lourde charge de travail de la rédaction pendant les fêtes de fin d'année d'une part, alléger l'envoi de janvier d'autre part. Vous recevrez donc en janvier uniquement le justificatif de vos dons – avec nos remerciements – et un bulletin de versement pour votre contribution 2007.

CINÉMA

UNE VÉRITÉ QUI DÉRANGE

«Une vérité qui dérange», film documentaire sur le changement climatique avec Al Gore, connaît un immense succès. Aux Etats-Unis, il aurait rapporté plusieurs dizaines de millions!

Des images impressionnantes rendent visible et évident le dérèglement du climat. Des photos d'hier et d'aujourd'hui permettent de comparer l'étendue des glaciers en Europe et aux Etats-Unis, et l'état des glaces de l'Arctique, de l'Antarctique et du Groenland.

Courbes et diagrammes montrent bien que si des fluctuations ont eu lieu dans le passé, l'évolution

pendant la dernière décennie sort complètement du cadre antérieur. La Suisse est citée pour le retrait du glacier du Rhône, les dégâts dus aux intempéries à Brienz et l'invasion de plantes exotiques au Tessin.

A la fin du film, Al Gore affirme que nous avons les moyens économiques et les capacités techniques pour prendre dès maintenant des mesures énergiques. Ce qui ferait défaut, ce serait la volonté politique, cette dernière étant heureusement une ressource renouvelable!

GROUPE DE RÉFLEXION EN SUISSE ALÉMANIQUE

Si les membres d'ACTARES de la région lémanique possèdent dans le «groupe Ethique» une occasion régulière de rencontre et de discussion approfondie, rien de tel n'existe en Suisse alémanique. Suite à plusieurs demandes, cette injustice pourrait être réparée dans le courant de l'année 2007. Le lieu de réunion sera établi en fonction des personnes inscrites, qui détermineront égale-

ment la fréquence des rencontres et la thématique qui sera abordée.

Toutes les personnes qui souhaitent prendre part aux séances du groupe sont priées de s'annoncer au moyen de la feuille-réponse en annexe ou simplement par téléphone (031 371 92 14, le matin) ou par courriel (info@actares.ch), si possible **jusqu'au 8 janvier 2007**.

INITIATIVE «CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES»

Le 31 octobre, l'initiative fédérale «Contre les rémunérations abusives» a été officiellement lancée. Son texte va, à quelques nuances près, dans le sens des revendications d'ACTARES. Le moment choisi est également particulièrement opportun, puisque l'initiative influencera à n'en pas douter les travaux parlementaires sur la révision du droit de la société anonyme. Les contacts établis avec les initiantes et les initiants n'ont jusqu'ici pas eu d'issue concrète, mais d'ores et

déjà ACTARES recommande à ses membres de signer et faire signer l'initiative. Les feuilles de signatures, imprimées dans la presse, peuvent être téléchargées à partir du site internet:

www.initiative-populaire-contre-les-remunerations-abusives.ch

ou commandées par poste:

Initiative populaire fédérale «contre les rémunérations abusives», Trybol S.A., Case postale 1068, Rheinstrasse 86, 8212 Neuhausen.

PRIX ROBIN COSGROVE

ACTARES signale à ses lectrices et lecteurs le Prix Robin Cosgrove, dont le but est de promouvoir une prise de conscience de l'importance de la dimension éthique en finance chez les jeunes adultes du monde entier et d'encourager une gestion de qualité des banques et de la finance basée sur la confiance et l'intégrité, particulièrement dans les nouveaux marchés. Les

idées, propositions ou projets suscités pourraient se voir proposés aux acteurs majeurs du monde des affaires. Le Prix Robin Cosgrove récompensera les idées innovantes et créatives visant à promouvoir l'éthique dans la finance. Il s'adresse aux moins de 35 ans.

Informations complémentaires et conditions de participation: www.robincosgroveprize.org

IMPRESSUM

Lettre d'information n°14

Tirage en français 800 exemplaires / en allemand 800 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Edouard Dommen, Estelle Gitta, Antoinette Hauri, Ruedi Jörg, Ruedi Meyer, Jean-François Rochat, Roby Tschopp

Photos: Roby Tschopp

Mise en page et impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstrasse 26, 6003 Lucerne

Impression: sur papier recyclé à 100 %, coloration à base de pigments hydrodilué

Cette lettre est diffusée aux membre d'ACTARES et à toute personne intéressée